

Préparation à l'autorisation de conduite R489

Chariots à conducteur porté

Objectifs

- Justifier d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire définis à l'annexe 2 de la R.489 de la CNAM, en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite (arrêté du 2 décembre 1998).

Public Visé

Toute personne étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle un poste de conducteur de chariot automoteur à conducteur porté.

Pré Requis

- Maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé)
- Être âgé de 18 au moins
- Justifier d'une aptitude médicale liée à ce poste
- Savoir effectuer les opérations arithmétiques nécessaires à la réalisation de calculs élémentaires

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les aspects théoriques liés à la conduite des CACP :
 - Réglementation et responsabilité, technologie
 - Facteurs d'accidents et principaux risques
 - Lecture d'une plaque de charge
 - Règles de conduite et de sécurité
- Maîtriser les aspects pratiques liés à la conduite des CACP :
 - Adéquation, vérifications à la prise de poste
 - Conduite et circulation
 - Prise et dépose d'une charge au sol, gerbage et dégerbage en pile
 - Mise en stock et déstockage dans un palettier
 - Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque
 - Prise, transport et dépose d'une charge longue ou volumineuse
 - Vérifications à la fin de poste et opérations de maintenance

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 0,5 jour)
- Applications pratiques sur les types de nacelles concernés (durée : 1 jour)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques (durée : 0,5 jour)

Qualification Intervenant(e)s

Animation par un formateur qualifié

Parcours pédagogique

Formation Théorique

Connaissances Générales

- Les indicateurs de sécurité au travail
- Statistiques accidents du travail
- Les grands principes de prévention
- Les acteurs de prévention
- Les responsabilités
- L'obligation de formation
- L'autorisation de conduite
- Le dispositif CACES®

Classification et Technologie

- Les différentes catégories selon la R.489
- Caractéristiques des chariots
- Les différents organes et dispositifs de sécurité : technologie et fonctionnement

Sécurité

- Pictogrammes et panneaux de signalisation
- Principaux risques et facteurs d'accidents
- Les plaques de charges
- Les vérifications et entretiens courants à réaliser
- Les différentes règles de sécurité, de manutention, de conduite, de circulation, de stationnement

Formation Pratique (Adapté à chaque catégorie, selon la R 489)

Prise de poste

- Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Contrôle du bon état général du chariot et du fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.

Conduite et manœuvres

- Circulation à vide, en charge, en marche avant et en marche arrière, en virage, sur un plan incliné
- Arrêter le chariot en position de sécurité
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Gerbage et dégerbage en pile
- Stockage et de déstockage dans un palettier
- Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque
- Prise, dépose, transport d'une charge longue, d'une charge volumineuse

Fin de poste et opérations de maintenance



Méthodes et modalités d'évaluation

Test QCM de 100 questions

Obtention si : 70/100 minimum et 50% de la note à chaque thème

Test pratique suivant grille d'évaluation:

Obtention si : 70/100 à l'ensemble du test et avoir la moyenne pour chacun des thèmes évalués et une note supérieur à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

Attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

6 personnes maximum